

Assemblée générale du CODHOS

vendredi 20 juin 2003, Fondation Jean-Jaurès

Présents (par ordre alphabétique des membres du CODHOS) : Franck Veyron (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, BDIC), Pierre Levasseur, Hélène Stern et Jean-Jacques Marie (CERMTRI - Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskiste et révolutionnaires), Annie Kuhnmunch (CFDT Archives fédérales et confédérales), Françoise Blum, Rossana Vaccaro (CHS - Centre d'histoire sociale du XXe siècle), Emmanuel Jouineau et Thierry Mérel (Fondation Jean Jaurès), Helga Grunenwald (Force Ouvrière), Nicolas Kssis (FSGT, Fédération sportive et gymnique du travail), Marie-Geneviève Dezès (Institut Français d'histoire sociale, IFHS), Virginie Hébrard (IHS-Institut d'histoire sociale), Marie-Pierre Cordier et Joël Hedde (IHS-CGT Institut d'histoire sociale de la CGT)Marie-Louise Gaultier-Voituriez, Institut Marc Sangnier, Jean-Marc Schiappa (IRELP, Institut de recherche et d'études sur la libre pensée), Marvonne Charpentier (Mutualité Française), Frédéric Cépède (L'Office universitaire de recherche socialiste, L'OURS)

Excusés : Guy Putfin (UNSA-éducation), Magali Lacousse (CHAN), Françoise Pineau (Archives de la CFDT), Anthony Lorry (CEDIAS-Musée social), Éric Lafon (Musée de Montreuil), Maurice Braud (IRES), Alexandre Courban et Pascal Carreau (Archives du Communisme), Alain Mélo (La Fraternelle), Christine Bard (Archives du féminisme)

Invité : Frédéric Ranson (stagiaire)

La séance est ouverte à 9 h 30 sous la présidence de Frédéric Cépède, président du CODHOS

Thierry Mérel et Emmanuelle Jouineau accueillent les participants à notre Assemblée générale, et passent la parole au président du CODHOS, Frédéric Cépède, qui donne lecture de l'ordre du jour.

Rapport d'activités

Suite à la dernière assemblée générale qui avait élu le nouveau Bureau CODHOS, le secrétariat de notre association a été mis en place lors de sa première réunion avec l'élection de son président, Frédéric Cépède (L'OURS), de sa secrétaire, Rossana Vaccaro (CHS du XXe siècle) et de son trésorier, Nicolas Kssis (FSGT). Le bureau a tenu trois réunions au cours desquelles il a fait le point sur l'activité des différentes commissions et notamment sur l'organisation du congrès de l'IALHI en 2004. Il a rôle d'animation, et de coordination. Ses comptes rendus ont été envoyés à tous les membres. Les archives du CODHOS sont actuellement centralisées au CHS du XXe siècle par Rossana Vaccaro.

Toutes les déclarations de changements au bureau ont été faites à la préfecture. De même, les modifications de signature ont été effectuées sur le compte courant la Poste.

Le CODHOS a été invité à participer à une journée d'études sur « Mouvement ouvrier et audiovisuel » organisée par l'association FOCAL. Des membres du CODHOS (IHS de la CGT, Archives du Monde du travail Roubaix, AD Seine-Saint-Denis...) étaient également présents pour présenter leurs fonds. Cette réunion a permis de mesurer l'audience du CODHOS et de continuer à nous faire mieux connaître.

Le Bureau avait annoncé qu'il rédigerait un règlement intérieur ; mais il n'a pas eu le temps de le faire.

Péodicité des réunions

Après un large échange de vues, auquel ont pris part notamment Pierre Levasseur, Jean-Jacques Marie, Marie-Geneviève Dezès, François Blum, Rossana Vaccaro, Joël Hedde, Emmanuelle Jouineau, il est

décidé que le CODHOS tiendra 3 assemblées générales par an, afin de maintenir un lien convivial entre ses membres.

Point Financier

Frédéric Cépède a remis au nouveau trésorier Nicolas Kssis les éléments de la comptabilité de l'association pour 2001 et 2002 (document joint). Tous les membres du CODHOS sont, à la date de l'assemblée générale, à jour de leurs cotisations 2001 et 2002. Les comptes sont approuvés par l'Assemblée générale qui, à la demande de Maryvonne Charpentier (Mutualité française), s'engage à les transmettre à tous les membres avant chaque prochaine AG.

Nicolas Kssis rappelle qu'un appel à cotisation 2003 (l'adhésion reste à 40 €) a été lancé lors de la dernière assemblée générale et qu'il a été relancé par le Bureau. Nous adressons en pièce jointe à ce compte rendu une facture en blanc (vous n'avez qu'à ajouter le nom de votre organisme) pour les membres qui en ont besoin.

A la date d'aujourd'hui, et sauf erreur ou omission à nous signaler, les membres suivants sont à jour : CFTC, UNSA éducation, Archives du Communisme, Institut Marc Sangnier, Archives du Féminisme, La Fraternelle, la Fondation Jean Jaurès, le CHT de Nantes, Le CERMTRI, Force ouvrière. Compte tenu des frais engagés pour la boîte postale, l'adhésion du CEDIAS sera prise en charge par le CODHOS.

S'agissant du budget 2003, il peut être présenté comme suit :

Recettes

Cotisations des adhérents	
30 adhésions à 40 €	1 200,00
Recette vente brochures Codhos	500,00
Subvention Ville de Paris	5 000,00
Autres subventions	450,00
total	7 150,00

Dépenses

Frais divers de gestion	500,00
Édition brochures CODHOS (Actes rencontres)	4 000,00
Assurance	250,00
Frais mission et déplacement	400,00
Journée d'étude : location salle, retranscription	2 000,00
total	7 150,00

Le CODHOS avait fait en 2001 une demande de subvention à la Ville de Paris. Il lui a été attribué en mars 2003 un numéro de dossier pour finaliser cette demande. Les sommes indiquées seront donc affinées en fonction du montant de la subvention finalement attribuée.

Les comptes vont être présentés selon les critères adaptés aux demandes de subventions.

Rapport des commissions

Commission numérisation

Frédéric Cépède, Françoise Blum et Thierrey Mérel rappellent les conditions dans lesquelles la convention sur la numérisation des congrès du monde ouvrier identifiés dans *le Guide des sources*, et soumise à la ratification de l'Assemblée générale, a été élaborée. Estimant que la deuxième version, adressée aux membres du CODHOS, reprenait l'essentiel de nos propositions, le bureau propose sa ratification. Depuis, la commission a rencontré Luc Courtaux, du département histoire de la Bibliothèque nationale de France pour mettre en place le comité de pilotage de cette convention, et notamment commencer à dresser l'historique du projet.

Après échange de vues, notamment sur la mise en place pratique de la convention (conditions de prêts des documents à la BNF, assurances...) sur laquelle Joël Hedde présentera à la commission des suggestions, l'Assemblée générale par 12 voix pour et de 2 abstentions autorise son président à signer cette convention.

Ont voté pour : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, BDIC ; CFDT Archives fédérales et confédérales ; CHS - Centre d'histoire sociale du XXe siècle ; Fondation Jean Jaurès ; Force Ouvrière ; FSGT, Fédération sportive et gymnique du travail ; Institut Français d'histoire sociale, IFHS ; IHS - Institut d'histoire sociale ; IHS-CGT Institut d'histoire sociale de la CGT ; Institut Marc Sangnier ; Mutualité Française ; L'Office universitaire de recherche socialiste, L'OURS.

Se sont abstenus : IRELP, Institut de recherche et d'études sur la libre pensée) et CERMTRI - Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskiste et révolutionnaires.

Commission base de données

Sans réel animateur, cette commission est tombée en sommeil (en pièce jointe, le compte rendu de la dernière réunion tenue en décembre 2002). Elle se réunira à nouveau à la rentrée.

Un étudiant de l'ENSIB, Frédéric Ranson, en stage à la BDIC consacrera son stage à la participation aux travaux des commissions bases de données et archives des militants (et non, comme c'était prévu initialement, aux travaux de la commission numérisation). Son rapport de stage sera précédé d'une introduction consacrée aux origines du Codhos.

Commission Conférence de l'IALHI

La BDIC et Le Centre d'archives du monde du travail de Roubaix prennent en charge chacun une journée de cette conférence (repas, traduction simultanée, visites). La participation de la Mairie de Paris, sans être certaine, paraît très probable, la MSH peut participer à hauteur de 3000€. En revanche, l'association d'histoire des chemins de fer n'a pas donné suite à notre demande de subvention. D'autres demandes de subventions seront adressées à la rentrée notamment à tous les Ministère concernés. L'organisation de la soirée du mercredi 8 septembre (accueil et enregistrement des participants) et la matinée du samedi dont le programme n'a pas été arrêté restent à notre charge. Il est urgent que chacun sollicite son institution afin que elle participe, de façon même très modeste, à l'organisation de ces journées. R. Vaccaro s'engage à envoyer à tous les membres un exemplaire du programme provisoire et du budget prévisionnel.

J. Hedde propose pour la matinée du samedi d'organiser une exposition sur un thème fédérateur comme le travail au XIXe et XXe siècles à travers les affiches politiques, syndicales, associatives qui pourrait se tenir au Musée de Montreuil dont E. Lafon avait déjà évoqué sa disponibilité à accueillir l'IALHI. A. Kuhnmunch et H. Grunenwald adhèrent à cette proposition. Cette exposition pourrait par la suite être accueillie par d'autres institutions du Codhos et elle aurait le mérite d'en valoriser les richesses. Une « commission exposition » est créée pour essayer de réaliser ce projet dans les délais : y participent : Joël Hedde, Annie Kuhnmunch, Frank Veyron, Éric Lafon, Marie-Pierre Cordier, Helga Grunenwald.

Commission fédération

Depuis le dernier rapport de Françoise Pineau, et compte tenu du fait que de nombreuses fédérations syndicales ont déposé leurs archives dans des centres d'Archives départementales, un courrier a été adressé aux AD pour leur demander des précisions sur les dépôts effectués.

Commission militants

Magali Lacousse a réuni dans un tableau d'une quinzaine de pages, les éléments fournis par différents membres du CODHOS (L'OURS, Le CERMTRI,.....) Le projet se précise et devrait déboucher sur un document très utile.

Commission Newsletter

La commission est mise en sommeil pour l'instant

Organisation de la Prochaine assemblée générale

Alain Melo, qui ne peut être des nôtres ce matin, nous a confirmé par fax son souhait d'accueillir la prochaine assemblée générale du CODHOS à la Fraternelle Saint-Claude, Jura).

Il propose le programme suivant :

Assemblée générale le Vendredi 24 octobre 2003, à 14 h, Café de la Maison du Peuple

Jeudi 23 octobre 2003 :

Dès le jeudi soir : accueil possible des premiers arrivants à la Maison du Peuple

Vendredi 23 octobre

- Dès 12 h : repas pour 10 € tout compris au café ou pique-nique apporté par chacun des membres

- de 13 h 30 à 17 h environ : AG au Café de la Maison du Peuple

18 h 30 : Inauguration des archives de la Maison du Peuple

19 h 30 : Pot et buffet

Alain Melo apporte les précisions suivantes :

Aller et retour Paris-Saint Claude. Ils peuvent nous accueillir dès le jeudi soir. Il y a habituellement un train, au départ de Paris le matin, vers 7 h qui permet d'atteindre Saint Claude vers 11 h. Il y a deux possibilités pour le retour le samedi soit vers 8 h du matin, soit vers 12 h. Le prix du billet aller-retour est de 125 euros. Il y a des tarifs de groupe possibles si les membres voyagent à plusieurs. La Fraternelle organise l'accueil à la gare.

Hébergement : Hôtel : coût de la chambre entre 35 et 40 euros). Ils disposent de 4 chambres à un lit (avec douche) au sein même de la Maison du Peuple (16 euros la nuit) et éventuellement 3 lits chez l'habitant (gratuit).

Repas : A prendre en compte le vendredi midi (rappel 10 euros). Le repas du vendredi soir est offert par La Fraternelle.

Après échange de vues, l'Assemblée générale remercie chaleureusement Alain Mélo et La Fraternelle de leur proposition à laquelle elle répond positivement.

Cependant, compte tenu des frais, de l'organisation que cela suppose pour nos amis de la Fraternelle, et du fait que moins de la moitié de ses membres sont présents à notre AG, le CODHOS propose de réserver sa réponse définitive à l'engagement d'au moins la moitié de ses membres à se rendre à Saint-Claude pour cette Assemblée.

Nous vous invitons donc à nous faire savoir le plus rapidement possible (avant le 5 juillet) si vous comptez venir à Saint Claude.

Anthony Lorry a fait savoir à l'AG que le CEDIAS pourrait nous accueillir en 2004 pour une AG.

La séance est levée à 12 h.